



Les plaies chroniques



Programme conçu et réalisé par :

Dr Michael KASSAB,
Chirurgien vasculaire, Médecin
réfèrent Plaies et Cicatrisation,
Polyclinique de Poitiers

Vendredi
25 juin 2021

POITIERS

Avec le soutien de :





PRE-REQUIS :

- > Etre un professionnel de santé

DUREE DE LA FORMATION :

- > 1 jour



OBJECTIFS :

- > Maîtriser les notions de base en matière d'anatomo-physiologie de la peau et des tissus
- > Connaître les différents traitements et les différents types de pansements
- > Etre capable d'adapter le pansement au type de plaie
- > Savoir identifier les différents types de plaies chroniques
- > Développer ses connaissances sur l'importance de la nutrition



METHODES PEDAGOGIQUES :

- > Apport de connaissances par des exposés
- > Travail sur des cas pratiques
- > Partage d'expériences



EVALUATION :

- > Évaluation normative en fin de formation permettant à l'APPRENANT de vérifier s'il a atteint les objectifs fixés et attestant des nouvelles compétences acquises
- > Attestation de suivi de formation remise à l'issue de cette journée
- > Compte rendu et temps forts de votre journée communiqués automatiquement

INSCRIPTION

Uniquement sur notre site :

www.trilogie-sante.com

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 78 82157 78
auprès du préfet de région d'Île de France

Formateurs :

Dr Michael KASSAB, Chirurgien vasculaire,
Médecin référent Plaies et Cicatrisation

Mme Béatrice BORNERIE, Infirmière référente Plaies et Cicatrisation

M. Matthieu BERTIN, Diététicien

Polyclinique de Poitiers

Introduction

Simple et à la fois complexe, la prise en charge des plaies s'avère être très technique et demande, dans bien des situations, de conjuguer les savoirs complémentaires entre le médecin, le chirurgien, et les infirmier(e)s.

Il est souvent difficile de faire comprendre les principes de cicatrisation entre certitudes et habitudes, de faire changer les états d'esprits.

Ainsi, cette journée de formation permettra de mieux connaître certaines plaies, tentera de répondre aux attentes des soignants au travers de conférences plénières pluridisciplinaires et pluriprofessionnelles, et aussi sous forme de cas pratiques

A partir de 8h15, accueil café

De 9h00 à 13h00

10h30 à 11h00 Pause-café

1 - Les phénomènes de la cicatrisation

- < La peau
- < Les différents phases de la cicatrisation

2 - Les principes généraux de prise en charge

- < Les ulcères de cause vasculaire
 - les ulcères veineux
 - les ulcères artériels
 - les ulcères mixtes
- < Les ulcères d'autres causes
- < La contention : quand et comment

3 - Cas particuliers

- < L'angiodermite nécrosante
- < Le mal perforant plantaire diabétique
- < L'escarre
- < Les plaies cancéreuses

4 - Les plaies spécifiques du sujet âgé

- < La dermatoporose
- < Hématomes disséquants
- < Dermabrasions

5 - Plaie et nutrition

13h00 à 14h00 Pause déjeuner

De 13h30 à 14h00



ATELIER proposé par
Ulcère veineux : Présentation et atelier pratique du nouveau bandage de compression THUASNE

Lionel DUBOS, responsable de secteur THUASNE, infirmier D.E

De 14h00 à 17h30

15h30 à 16h00 Pause-café

6 - Évaluation des plaies

7 - Les pansements

- < Gestion de la douleur
- < Les différentes familles de pansement
- < Quel(s) pansement(s) pour quelle plaie ?

8 - Cas pratiques et textes réglementaires

DROITS D'INSCRIPTION PAR PERSONNE

- **Salariés** : 190 euros HT
- **A partir de 3 personnes** : 160 euros HT/personne
- **Libéraux** : 170 euros HT

MODES DE REGLEMENT

- Par carte bancaire à l'inscription
- Par virement (RIB sur la facture)
- Par chèque à l'ordre de Trilogie Santé

INFORMATIONS

Les droits d'inscription comprennent **la formation dispensée, les pauses-café et le déjeuner.**
Votre confirmation d'inscription vous sera envoyée par email, dans lequel vous pourrez télécharger votre facture et votre convention de formation.

LIEU

LE RENDEZ-VOUS

4 rue Annet Segeron
86000 POITIERS-BIARD
www.rdv-restaurant-poitiers.fr
(en face de l'aéroport Poitiers-Biard)

INFORMATIONS AUX PROFESSIONNELS LIBERAUX

Prise en charge de votre formation, les solutions possibles :

1 - Crédit d'impôt + déduction de frais

Je peux bénéficier d'un crédit d'impôt. Le calcul se fait de la manière suivante : heures de formation x par le SMIC horaire.
Je peux aussi déduire tous mes frais de déplacement, d'hébergement et de repas.

2 - Déduction des frais

Je peux déduire mes frais de participation.
Je peux aussi déduire tous mes frais de déplacement, d'hébergement et de repas.



Besoin d'aide ?

Contactez-nous
c.declercq@trilogie-sante.com
01 30 09 20 66
Référente Handicap
c.fahber@trilogie-sante.com
01 30 09 20 68

Conditions d'annulation : aucun remboursement ne sera effectué après le vendredi 11 juin 2021 .
L'annulation doit être adressée par e-mail ou courrier. Tout événement extérieur entravant le bon déroulement de cette journée ne donnera lieu à aucun remboursement.

Trilogie
santé

une marque du Groupe Profession Santé

Le 1er groupe médias et services pour les professionnels de santé

GRUPE
PROFESSION
SANTE

Organisme de formation
référéncé dans le Datadock
n° 0030975

